

La place de l'autel dans les rites eucharistiques

† Jérôme Bertram¹

«Car redoutables sont les mystères de l'Eglise, et redoutable en vérité l'autel», dit saint Jean Chrysostome dans l'un des rares passages de ses oeuvres où il parle de la sainte liturgie : c'est un sujet qui, pour lui comme pour tous les Pères, est si intime qu'il n'en parle pas directement mais seulement en passant, dans des références et des allusions que seuls les initiés comprendront.² Cette *disciplina arcani* est un obstacle bien connu à la lecture des Pères car leur doctrine sur la messe et sur le saint sacrement est toujours bien cachée ; aussi les esprits superficiels en ont-ils conclu qu'ils n'en avaient pas de bien établie. Cependant, quelques recherches permettront de démontrer que les premiers Pères étaient très conscients de l'importance de la messe, mais simplement qu'ils n'aimaient pas en parler. Tous les textes où il en est question, et jusqu'aux plus anciens, enseignent que l'autel chrétien est, en soi, un objet de respect et de vénération, qu'il convient de baiser, d'encenser, d'oindre et d'habiller, avec crainte et révérence. Profaner un autel est un scandale et un crime car l'autel n'est pas un simple support mais quelque chose de mystérieux, plein de sens caché et symbolique, quelque chose qui participe de la majesté de Dieu Lui-même, quelque chose même qu'il convient de craindre : *Tremendum vere mysteria Ecclesiae - horrendum vere altare*, ainsi que le dit la traduction bénédictine de cette citation de saint Jean Chrysostome.

Pour comprendre pourquoi l'autel est ainsi objet de crainte, il nous faut étudier la place qu'il tenait dans la liturgie des temps anciens, et rechercher les différentes significations symboliques qui lui en sont données par les premiers docteurs de l'Eglise. Nous verrons que, à lui seul, l'autel peut signifier plusieurs choses différentes qui ressortent plus particulièrement à différents moments de la messe. Cette richesse doctrinale et spirituelle a survécu dans le rite romain jusqu'à l'époque moderne. Nous ne pouvons qu'admirer cette richesse doctrinale - et frémir d'indignation pour tous les autels qui, par malice ou ignorance, ont été détruits au cours de l'histoire de l'Eglise.

Qu'est-ce donc que l'autel ? Les *Rubricæ generales* du missel de saint Pie V nous disent qu'il doit être «fait de pierre, consacré par un évêque ou par un abbé qui en a reçu la faculté du Saint-Siège, ou à tout le moins d'une pierre d'autel (*ara*), également consacrée par un évêque ou par un abbé comme indiqué précédemment, qui y sera encastrée et sera suffisamment grande pour recevoir l'hostie et la plus grande partie du calice. Depuis des siècles, il est indispensable que l'autel soit fait de pierre, bien que cela n'ait pas été le cas au début, ainsi que le montrera Mgr Conlon. Chrysostome en parle presque dans les mêmes termes que le missel : «C'est de la pierre, et il est

¹ Conférence prononcée au 3e Colloque CIEL à Versailles, octobre 1997.

² SAINT JEAN CHRYSOSTOME : *Opera omnia*, éd. B. de Montfaucon, Paris 1718-1738, VII : *Hom. in Johan.* XLVI, p. 273d.

sanctifié»³ ; et saint Thomas nous en donne une raison symbolique : il représente le Christ, le Rocher (nous y reviendrons), et aussi une raison pratique : la pierre est solide et facile à trouver⁴.

Saint Grégoire le Grand introduit l'un des thèmes essentiels du rite de la consécration : l'autel représente la pierre de Jacob : «Que représente cet autel, sinon la pierre que Jacob dressa comme une stèle ?» - *Quid vero in hoc altari, nisi ille lapis ostenditur, quem Patriarcha Jacob in titulum erexit ?*⁵ Cette «stèle» était la pierre mystérieuse sur laquelle Jacob posa la tête et qu'il dressa le lendemain matin, l'appelant *beth-el*, maison de Dieu. Cette pierre a fasciné les générations ultérieures, et certains de ses fragments sont entrés dans la mythologie des peuples : ainsi, en Angleterre, du palladium qu'est la «London Stone», et de cette relique perdue qu'est la «Stone of Scone» (utilisée comme trône lors du couronnement des souverains de l'Ecosse avant le rattachement de celle-ci à l'Angleterre. Aujourd'hui conservée à l'Abbaye de Westminster). Dans notre liturgie, la pierre sur laquelle Dieu repose est naturellement considérée comme sa demeure, le *beth-el*. Quant au mot mystérieux de *titulus* (stèle), il en vint à être couramment utilisé pour désigner un autel, ou l'église dans laquelle il se dresse ; il est tiré, bien sûr, du texte de la Genèse d'après la Vulgate (28, 17-18), où il correspond au mot hébreu *matzevah*, plus généralement traduit par «monument». Le rite de consécration de l'autel, dans le Commun de la dédicace d'une église, rappelle ce thème à plusieurs reprises : *Terribilis est locus iste* est l'antienne qui précède le *Benedictus* ; la prière récitée avant l'aspersion de l'autel dit que celui-ci a été «préfiguré par la pierre dressée par le patriarche Jacob» ; l'antienne *Vidit Jacob scalam* vient à la fin de l'aspersion de l'église ; le répons qui suit l'homélie dit : *Erit mihi Dominus in Deum, et lapis iste, quem erexi, in titulum, vocabitur Domus Dei...* On voit donc que, au cours de cette cérémonie, les références à Jacob sont multiples. Et le sens est toujours le même : de même que l'échelle de Jacob reliait la terre au ciel et que, pour lui, la pierre était le lieu de repos de Dieu, l'autel de l'église chrétienne est le point central de la communication entre Dieu et la terre, le lieu de repos de Dieu.

Puis, toujours dans le même texte, saint Grégoire identifie la pierre de Jacob aux fondations de l'Eglise ; il cite saint Paul, pour qui les apôtres et les prophètes sont les pierres de fondation, le Christ étant Lui même la pierre d'angle : *Et quis lapis iste alius, nisi ille exprimitur, quem Paulus in laude fidelium predicat, dicens : «superædificati super fundamentum apostolorum, et prophetarum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu»*⁶. L'autel de pierre qui représente le Christ, la pierre d'angle, le rocher du salut, la roche qui donna de l'eau aux Israélites dans le désert - c'est un thème sur lequel nous reviendrons.

Saint Jérôme dit que chaque autel chrétien est, dans un sens mystique, toujours le seul et même Autel ; il souligne en effet : «On dit qu'il n'y a qu'un seul autel, comme il n'y a qu'une seule foi, un seul baptême et une seule Eglise» - *Unum altare dicitur, quomodo una fides, et unum baptisma, et una Ecclesia*⁷. Il dit encore ailleurs : «Il ne doit y avoir en ce monde qu'un seul autel ;

³ SAINT JEAN CHRYSOSTOME : *Hom. in Johan.* VIII, 433c.

⁴ SAINT THOMAS D'AQUIN : *Summa theologica*, III, 83, 4 ad 5.

⁵ SAINT GREGOIRE LE GRAND : *Opera omnia*, Paris 1705, II, 2e Partie, 75d.

⁶ SAINT GREGOIRE LE GRAND : loc. cit., citant Ep 2,20.

⁷ SAINT JÉRÔME : *Opera omnia*, éd. Vallarsi, Vérone 1734-1742, IV, 208 : *In Isaiam*, V, xx.

de multiples autels sont érigés en opposition à celui de l'Eglise, mais nous savons qu'ils ne sont pas du Seigneur» - *Unum autem altare Ægypti, id est, mundi istius dicitur, at cuncta altaria, quæ contra Ecclesia eriguntur altare, sciamus esse non Domini*⁸. Cela ne signifie pas bien entendu que, dans l'esprit de saint Jérôme, il ne devait y avoir pour les chrétiens qu'un seul lieu où s'accomplît le sacrifice comme c'était le cas pour les juifs, mais bien que, mystiquement, tous les autels du monde entier sont un seul et même autel, comme si l'espace et le temps se repliaient pour se rencontrer en un point sur chaque autel. Les autels païens et hérétiques ne sont pas en harmonie avec l'autel chrétien unique, et ils sont donc multiples, ils sont divisés, ils ne sont pas de Dieu.

La consécration de l'autel signifie qu'il est mis à part, comme une chose sainte, donnée à Dieu pour être sa propriété, et qu'il ne peut donc plus être utilisé à des fins profanes. Les Pères sont unanimes à considérer avec horreur la profanation d'un autel, que ce soit par des païens ou par des hérétiques. Saint Athanase nous raconte que les ariens «commettaient des impiétés et des méfaits sur la sainte table, ils sacrifiaient des oiseaux et des mollusques...»⁹. Saint Jérôme se rappelle que, durant la Grande Persécution, les païens «logeaient leurs chevaux près des autels du Christ et déterraient les os des martyrs»¹⁰. Plus tard, Optat raconte que les donatistes désacralisaient les autels qui avaient été utilisés par les catholiques, grattant le saint chrême qui les avait consacrés, ou les brisant, «des autels sur lesquels avaient été déposées les prières du peuple et les membres du Christ, où Dieu Tout-Puissant avait été invoqué» - *Quid enim est tam sacrilegium, quam altaria Dei frangere, radere, remove? In quibus vota populi, et membra Christi posita sunt, quo Deus omnipotens invocatus sit*¹¹. Saint Bède mentionne avec horreur le «temple mixte» blasphématoire construit par le roi Redwald d'Estanglie et dans lequel se dressaient un autel pour le sacrifice au Christ et un pseudo-autel (*arulam*) pour les victimes des démons¹².

Tous les Pères affirment la différence entre l'autel chrétien et l'autel païen : ils veillent d'ailleurs, pour en parler, à ne pas utiliser le même mot. Il est vrai que saint Paul emploie le mot neutre *trapeza* lorsqu'il affirme que l'on ne peut à la fois «participer à la table du Seigneur et à la table des démons» (1 Co 10, 21), mais ce passage implique un parallèle évident entre l'autel chrétien et l'autel sacrificiel païen. Le mot *qusiasthrion* apparaît pour la première fois — probablement introduit par saint Barnabé — dans l'Épître aux Hébreux (13, 10) : «Nous avons un autel dont les desservants de la Tente n'ont pas le droit de se nourrir...» Dans la Septante, le mot *qusiasthrion* désigne habituellement l'autel juif des holocaustes, et les païens ne l'utilisaient jamais pour désigner leurs propres autels. Ce terme est devenu d'usage courant chez les Pères grecs pour désigner l'autel, bien qu'ils parlent aussi couramment de «sainte table» ou de «table du Seigneur». Il faut aussi se rappeler que, en grec, le mot *trapeza* signifiait beaucoup plus qu'une simple planche sur laquelle on mangeait ; c'était aussi parfois, et entre autres, un comptoir de changeur, une banque : c'est là que nous sont dispensées les richesses du Seigneur. Pour désigner les autels païens,

⁸ SAINT JÉRÔME : IV, 297 : *In Isaiam*, VII, cap. xix.

⁹ SAINT ATHANASE : *Opera omnia*, Paris 1698, I, p. 113d.

¹⁰ SAINT JÉRÔME : I, 342, Epistola LX.

¹¹ OPTATUS : *De schismate Donatistarum*, VI, éd. Joannes Cochlaeus, Mayence 1549, pp. 63-64.

¹² BEDE : *Historia ecclesiastica*, II, 15.

on continuait à utiliser le terme classique, ainsi dans le texte important où Chrysostome nous raconte que, même dans les lointaines îles de Bretagne, au-delà des cercles du monde, on détruit les autels païens pour en construire des chrétiens¹³. Le latin fait une distinction identique entre l'*ara* païenne et l'*altare* des chrétiens, mais cette différenciation est moins systématique qu'en grec. Lorsque Celse accuse les chrétiens de n'avoir pas de autel, Origène l'admet volontiers, mais il affirme en même temps que, dans un sens, toute âme chrétienne est un autel¹⁴.

Pour en revenir à nos *Rubricæ generales*, nous lisons que l'autel doit être «couvert de trois linges ou nappes (*mappis seu tobaleis*), bénis par l'évêque ou par un délégué autorisé, (...) et orné d'un pallium de couleur». Cela est mentionné par plusieurs Pères : *Quis fidelium nescit, in peragendis mysteriis ipsa ligna linteamine cooperiri ?*¹⁵ demande Optat. Dans le rite de consécration, le recouvrement de l'autel s'accompagne de la lecture d'un texte tiré du livre de Tobie (13,13, 14-17), qui est en fait la bénédiction du mariage de Tobie. Cela laisse entendre, délicatement, que l'autel peut représenter la couche nuptiale où le Christ, l'Époux, rencontre son Épouse, l'Église, idée également évoquée par le voile du tabernacle et que l'on retrouve dans la disposition habituelle des rideaux autour de l'autel comme d'un lit à baldaquin¹⁶. Cependant, là encore, les linges d'autel évoquent principalement l'idée que l'autel représente le Christ Lui-même. Et ce sens est plus particulièrement mis en valeur lorsque, le jeudi saint et le vendredi saint, l'autel est dépouillé des linges qui le recouvrent. Rupert Tuitensis note que l'autel est à juste raison dépouillé comme le Christ Lui-même fut dépouillé de ses vêtements au Calvaire : *Cum ergo altare Christum significat, recte ob commemorationem horum vestitu et ornatu suo spoliatum est*¹⁷.

Ensuite, les *Rubricæ generales* prescrivent que, sur l'autel, il y aura «une croix au milieu, et au moins deux cierges de chaque côté». Cette croix est mentionnée par Chrysostome, lorsqu'il dit que la croix se voit partout à la place d'honneur, jusque sur la couronne impériale ; et, ajoute-t-il, «sur la sainte table, il y a la croix¹⁸. Saint Thomas va jusqu'à identifier l'autel à la Croix : *Altare est repræsentativum crucis ipsius*¹⁹. Augustin rappelle que l'autel doit être décoré et vénéré en l'honneur des reliques qui s'y trouvent, comme un fourreau d'épée est orné en l'honneur de la lame : *Cujus (sc. Cypriani) victricis animæ sanctam carnem, tamquam frameæ illius vaginam, hoc loco sublimitate divini altaris ornamus*²⁰. Cette ornementation de l'autel et la révérence qui lui est due sont universellement attestées, ce dont témoignent les parements d'autel extraordinairement riches qu'abritent nos musées et nos trésors. En Angleterre, l'un des rares autels à subsister du premier millénaire est l'autel de pierre de Bradford-upon-Avon, sculpté en imitation d'un parement de drap tissé, divisé en panneaux par des tresses. On peut juger de la richesse de l'ornementation des autels à

¹³ SAINT JEAN CHRYSOSTOME : I, 575b.

¹⁴ ORIGEN : *Opera omnia*, éd. C. Delaine, Paris 1733-1759, I, 574

¹⁵ OPTATUS : loc. cit.

¹⁶ Cf. GEOFFREY WEBB : *The liturgical Altar*, 1939, p. 45.

¹⁷ *De Div. Off.*, v. 30 ; cité dans DANIEL ROCK : *The Church of our Fathers*, édition de 1905, I, 184n.

¹⁸ SAINT JEAN CHRYSOSTOME : I, 569e.

¹⁹ SAINT THOMAS D'AQUIN : *Summa theologica*, III, 83, 1 ad 2.

²⁰ SAINT AUGUSTIN : *Opera Omnia*, Anvers 1600, V, 878d, sermo CCCXIII.

voir la *Pala d'oro* de Venise, qui était à l'origine un parement d'autel. Cela nous rappelle que la splendeur est l'une des vertus chrétiennes. Cependant, les *Rubricæ generales* veillent bien à limiter ce qui doit garnir l'autel en dehors de ce qui est nécessaire pour la messe, *nihil omnino ponatur*. Les documents anciens nous apprennent que l'on avait déjà fréquemment tendance à mettre sur l'autel des choses qui n'avaient rien à y faire : les *Canones apostolorum* tacent les évêques ou les prêtres qui servent du lait, de l'eau-de-vie, des sucreries, des animaux ou des haricots sur l'autel²¹.

Si nous passons des *Rubricæ generales* à l'ordinaire de la messe proprement dit (avec occasionnellement un retour aux rubriques), il est possible de voir comment les différents aspects de l'autel s'illustrent au cours de la cérémonie.

La première fois qu'il est question de l'autel, c'est lorsque le prêtre, en entrant, «s'incline avec respect» devant lui et reste debout au pied de l'autel pendant qu'il récite le psaume et les actes de pénitence, avant de «monter à l'autel» en récitant la prière *Aufer a nobis*, qui exprime son indignité et son désir d'entrer dans le sanctuaire «avec une âme pure». Il est à remarquer que, dans le cours de la liturgie, il est souvent rappelé au prêtre de se souvenir qu'il est pécheur. Si le prêtre est à peine digne de s'approcher de l'autel, combien plus encore cela vaut-il pour les laïcs! Cassiodore nous raconte qu'Ambroise s'était vu contraint, un jour, d'humilier l'empereur en personne : celui-ci avait en effet eu la présomption d'entrer dans le sanctuaire, *inter cancellos*, pour présenter lui-même son offrande sur l'autel, *ad altare offerens*, ce qu'Ambroise lui interdit formellement ; et l'empereur d'accepter humblement cette interdiction²². Chrysostome, qui avait déjà noté le caractère redoutable de l'autel, nous rappelle qu'il faut être pur de tout péché pour s'en approcher, et il enjoint à ceux qui n'en sont pas dignes de rester à distance²³. Dans son commentaire sur le psaume *Introibo ad altare Dei*, Cassiodore souligne la différence entre la foule indisciplinée qui entoure nos autels terrestres et la pureté de l'autel dans le ciel à venir²⁴.

Puis le prêtre salue l'autel en le baisant. Bien que les rubriques ne disent rien à ce sujet, la coutume veut que le prêtre pose ses mains à plat sur l'autel, à l'extérieur du corporal, lorsqu'il baise l'autel, alors que les pauvres diacre et sous-diacre doivent garder les mains jointes et ne sont pas autorisés à toucher l'autel. Seules des mains ointes peuvent se poser sur la *mensa* ointe. Nous trouvons déjà cette distinction chez Chrysostome qui, réprimandant ceux qui ont la présomption de toucher l'autel en confirmation d'un serment, déclare : «Comment osez-vous, impurs que vous êtes, toucher la sainte table, alors que tous les clercs n'y sont pas autorisés, et cela pour jurer ?»²⁵. Si le prêtre, par ce baiser, manifeste sa vénération et son affection pour l'autel, c'est évidemment que celui-ci est étroitement associé à Notre-Seigneur Lui-même. Saint Jérôme loue la révérence avec laquelle Théophile dessert l'autel et approuve hautement ceux qui considèrent comme saints le calice, le corporal et tous les objets associés à la Passion du Seigneur car, pour être des objets inertes et inanimés, ils n'en ont pas moins un caractère sacré : au contraire, il convient de leur

²¹ *Patres Apostolici*, éd. J. COTCLERIUS, Amsterdam 1724, II, 442.

²² CASSIODORUS : *Opera omnia*, éd. J. Garetius, Venise 1729, I, 319b.

²³ SAINT JEAN CHRYSOSTOME : II, 326 et IV, 769b.

²⁴ CASSIODORUS : II, 136, 2.

²⁵ SAINT JEAN CHRYSOSTOME : IX, 79a.

accorder la même vénération en tant qu'ils sont associés au corps et au sang du Seigneur : *Qua debeant veneratione sancta suscipere, et altaris Christo ministerio deservire ; sacrosque calices et sacra velamines, et cætera, quæ ad cultum Dominicæ pertinent passionis, non quasi inania, et sensu carentia sanctimoniam non habere, sed ex consortio corporis et sanguinis Domini eadem qua corpus ejus et sanguinis majestate veneranda*²⁶.

Ce baiser s'accompagne de l'invocation silencieuse des saints dont les reliques sont enchâssées dans l'autel. Et cela nous amène à l'un des aspects les plus importants de l'autel chrétien : c'est la tombe d'un martyr, et donc l'icône du sépulcre du Christ. Les auteurs de toutes les époques attestent que l'on enterrait les martyrs sous les autels, ou plutôt que l'on construisait des autels sur la tombe des martyrs ; il en est déjà question dans l'Apocalypse de saint Jean : «Je vis sous l'autel l'âme de ceux qui furent égorgés pour la Parole de Dieu...» (Ap 6,10). Dans les catacombes romaines, de nombreuses petites chapelles ont été aménagées à l'endroit où la tombe d'un martyr avait servi d'autel, par exemple celle de Veneranda dans la catacombe de Domitille, où la roche derrière l'autel est recouverte d'une peinture des martyrs. En l'occurrence, l'autel est orienté vers l'est, mais ce n'est pas toujours le cas, et la petite salle creusée dans le rocher est à peine assez grande pour qu'une demi-douzaine de fidèles puissent se tenir debout derrière le prêtre. Plutôt que l'introduction d'une coutume nouvelle, le décret de Félix Ier (269-275) selon lequel il convenait de célébrer la messe sur la tombe des martyrs fut probablement une restriction à l'habitude de dire la messe n'importe où²⁷.

Prudence nous donne le témoignage d'un presque contemporain sur l'enterrement d'Hippolyte : «Il fut décidé que son corps serait recouvert et qu'un autel consacré à Dieu serait édifié au-dessus ; c'est la table qui dispense les sacrements, fidèle gardienne du martyr. Elle conserve les ossements dans la tombe, dans l'espérance du Juge éternel, et elle nourrit au banquet sacré ceux qui vivent au bord du Tibre.» *Talibus Hyppoliti corpus mandatur opertis, Propter ubi apposita est ara dedicata Deo, Illa sacramenti donatrix mensa, eademque Custos fida sui martyris apposita, Servat ad æterni spem judicis ossa sepulcro ; Pascit idem sanctis Tibricolas dapibus*²⁸.

Au début, comme la loi romaine interdisait le transport des cadavres, il fallut construire les autels et les églises sur les tombes existantes, ce qui présentait souvent d'énormes difficultés. Les minuscules chapelles des catacombes étant beaucoup trop petites pour le culte ordinaire, il fallut construire des églises au-dessus du sol, à la verticale de ces tombes, et cela exigeait souvent d'extraire d'énormes quantités de roche, comme dans la basilique de sainte Domitille, et c'est d'ailleurs aussi le cas de la basilique de Constantin sur la colline du Vatican. Saint Augustin mentionne maintes fois le sacrifice offert sur la tombe de martyrs, mais il souligne que, bien entendu, ce sacrifice n'est pas offert au martyr : «S'il est vrai que nous présentons notre offrande sur les tombes (*memorias*) des martyrs, n'est-ce pas à Dieu que nous présentons cette offrande ? (...) Ici, nous ne construisons pas un autel à Etienne mais, des reliques d'Etienne, nous faisons un autel à

²⁶ SAINT JÉRÔME : I, 753, Epistola CXIV.

²⁷ J. S. NORTHCOTE et W. R. BROWNLOW : *Roma Sotteranea*, Londres 1879, p. 241.

²⁸ AURELII PRUDENTII CLEMENTIS V.C. : *Opera omnia*, Cameraci 1821 ; PERI STEFANON *Hyppolitus* II, 175, p. 159.

Dieu, et ces autels sont agréables à Dieu». *Etiam apud memorias sanctorum martyrum cum offerimus, nonne Deo offerimus ? (...) Nos enim in isto loco non aram fecimus Stephano, sed de reliquiis Stephani aram Deo. Grata sunt Deo hujusmodi altaria*²⁹.

A l'époque de saint Grégoire, la loi avait manifestement changé : il était désormais possible de transférer le corps des martyrs sur le site de nouvelles églises. Il se peut que cette évolution ait été due à l'aggravation de la situation politique : les anciens cimetières se trouvaient à l'extérieur des remparts des villes, où la situation n'était pas sûre. Ainsi donc, puisque les fidèles ne pouvaient plus quitter la protection des villes pour visiter les martyrs, il fallait bien que les martyrs eux-mêmes vinssent dans les villes. Dans ses lettres, le pape autorise les évêques à récupérer les reliques des martyrs pour les placer dans les nouvelles églises : par exemple, il recommande à l'évêque de Sorrente de vérifier si le corps d'un martyr a bien été enterré dans la chapelle du monastère de saint Etienne, à Capri, et, si ce n'était pas le cas, d'y en amener un : *Ad prædictum monasterium te jubemus accedere, et si ibidem nullum corpus constat humatum, prædicta sanctuaria solemnitate collabis, ut devotionis suæ patiat effectum*. Semblablement il écrit à l'évêque Palladius de saintes, en Gaule, qu'il lui envoie suffisamment de reliques pour consacrer quatre des treize autels de la nouvelle église que celui-ci est en train de construire. Dans ses instructions à saint Augustin qu'il envoie en mission dans le Kent, il recommande de se saisir des temples païens, de détruire les idoles, de les asperger d'eau bénite, de dresser des autels et de placer des reliques en dessous : *Altaria construantur, reliquiæ ponantur*³⁰.

Il y a une affinité évidente entre la tombe d'un martyr et le tombeau du Christ (Rm 6, 8) ; aussi n'est-on pas surpris que, pour les Pères, l'autel puisse représenter le Saint-Sépulcre, où repose le corps du Christ et où la Résurrection se renouvelle chaque jour. *L'Historia mystagogica*, attribuée à saint Cyrille mais probablement due à la plume de saint Germain de Constantinople (634-733), dit que la sainte table est le tombeau où sont déposés le corps et le sang du Christ, et donc la demeure de Dieu. L'autel est situé près du calvaire parce que c'est le lieu du sacrifice³¹. Théodore le Studite (759-826) donne un équivalent mystique à chaque élément de la liturgie : le saint chrême représente l'onction du corps du Christ, la sainte table est le tombeau d'où jaillit la vie, la nappe d'autel est le linceul dans lequel le Corps du Christ fut enveloppé, la sainte lance celle qui a percé le côté du Christ, l'éponge celle à laquelle Il a bu, l'image de la croix est l'arbre de Vie³². De même, dans un commentaire sur saint Luc, saint Bède dit du corporal que c'est le linceul du Christ, car le Saint-Sépulcre a la forme de l'autel du Seigneur : *Nam et sepulcrum ille venerabile figuram Dominici habebat altaris, in quo carnis ejus et sanguinis solent mysteria celebrari*³³.

Cette identification de l'autel à un tombeau - la tombe d'un martyr, le tombeau du Christ, et donc la tombe de tous les fidèles défunts - a également inspiré la conception des monuments funéraires. Au début du second millénaire, l'autel était généralement surmonté d'un *ciborium* porté

²⁹ SAINT AUGUSTIN : V, 773b ; 886c.

³⁰ SAINT GREGOIRE LE GRAND : II, 547c, *Epistolæ* I, LIV ; 828a, *Epistolæ* VI, XLIX ; 1176b, *Epistolæ* XI, LXXVI.

³¹ SAINT CYRILLE : *Opera omnia*, éd. Thos Milles, Oxford 1703, pp. 325-326.

³² THEODORE LE STUDITE : *Adversus Iconomachos*, in Jacobi Sirmund (éd.) : *Opera Varia*, Venise 1728, V, 167a.

³³ BEDE : *In Lucæ Evang.*, VI, 24, P. L. XCII, 623 ; cité dans ROCK : *op. cit.* (note 16), I, 193.

par quatre piliers et entouré de rideaux, ce qui évoquait l'image de la couche nuptiale, que nous avons déjà mentionnée. Les tombeaux adoptaient la même forme : un sarcophage, souvent drapé de pierre, entouré de quatre piliers et de rideaux de pierre ouverts par des anges. Les exemplaires les plus achevés de ce type de tombeau sont les monuments des XIII^e et XIV^e siècles de la période angevine à Naples, ou encore ceux de la cour papale des environs de Rome. Parfois, les anges sont vêtus comme des sous-diacres, ils ouvrent ou ferment les rideaux sur la tombe drapée de pierre, sur laquelle gît le corps du fidèle chrétien, ainsi étroitement identifié au corps du Christ. Dans certains cas, en arrière de ces tombes, une procession est gravée en relief sur le mur, leurs membres portant les livres liturgiques, l'eau bénite, les cierges et l'encensoir. On voit les fragments d'une très belle tombe de ce type dans les cloîtres du Latran, en l'honneur de Riccardo di Sureto (1289). On en trouve un exemple plus complet et très fouillé dans la cathédrale de Naples, édifié pour le cardinal Frederico Carbone (1405).

L'encensement de l'autel évoque également le souvenir des morts : le célébrant fait le tour de l'autel — s'il n'est pas appuyé contre un mur — avec l'encensoir, exactement comme d'un cercueil lors des funérailles. Curieusement, le rite romain ne prévoit aucune prière pour accompagner cet acte du début de la messe. Le sens de ce geste, bien entendu, a toujours été d'honorer la chose encensée : l'autel est vénéré et traité avec respect parce que c'est une chose sainte, pour tant de raisons différentes.

Mais un autre aspect apparaît encore lorsque le célébrant baise de nouveau l'autel, juste avant de dire *Dominus vobiscum*. Chaque fois que le célébrant va se tourner pour saluer le peuple, il commencera toujours par baiser l'autel ; c'est aussi le cas pour les *Orate Fratres* et pour la bénédiction finale. La seule fois où il dit *Dominus vobiscum* sans baiser l'autel — ni se tourner vers le peuple —, il doit garder les mains à plat sur l'autel. Tout cela, apparemment, parce que l'autel lui-même peut représenter le peuple : le corps du Christ, nous l'avons vu, est identifié au corps de chacun des fidèles et, bien entendu, au corps de tous les fidèles réunis. L'autel est donc aussi un symbole de l'Eglise, et son unité symbolise l'unité de l'Eglise. Le fait que l'autel de pierre doit être fait d'une seule pièce symbolise l'unité essentielle des fidèles : *Per altare signatur Ecclesia, juxta quod Dominus dixit in Exodo, si altare lapideum feceris mihi, non ædificabis illud de sectis lapidibus. Quod sectionem lapidem prohibet in altari, divisionem fidelium reprobatur, ne ecclesia dividatur per errores et schismata*³⁴.

Cette unité de l'Eglise et de l'autel est une idée que l'on retrouve communément chez les Pères ; saint Ignace dit en effet : «Il n'y a qu'un seul autel pour toute l'Eglise, un seul évêque, avec ses presbytres et mes coserviteurs les diacres»³⁵. A plusieurs reprises, Jérôme fait remarquer que les païens ont de nombreux autels, mais l'Eglise un seul : *Non unum altare, quod habet Ecclesia, sed altaria hæreticorum plurima*³⁶. Dans le même sens, Cyprien dit qu'il ne se peut ériger aucun autre autel que l'Eglise : *Aliud altare constitui aut sacerdotium novum fieri præter unum altare et unum*

³⁴ INNOCENT III : *De sacro altaris mysterio*, II, 3 ; P. L. CCXVII, 803 ; cité dans ROCK : *op. cit.* (note 16), I, 193.

³⁵ SAINT IGNACE : *ad Phil.* IV, verset 13 ; in : *Patres apostolici* I, 77.

³⁶ SAINT JÉRÔME : : IV, 297 ; cf. aussi les citations précédentes.

*sacerdotium non potest. Quisquis alibi collegerit spargit*³⁷. On trouve aussi chez saint Grégoire cette notion d'identité entre autel et communauté des fidèles : *Quid est altare Dei, nisi mens bene viventium ? (...) Quid vero accipimus altare Dei nisi animam justi ?*³⁸ Anselme affirme que l'autel représente la foi des chrétiens : *Altare vicem fidei Christianæ tenet*³⁹. Pour Amalarius, le baiser est un signe de paix, et l'autel que baise le prêtre représente les cœurs des élus⁴⁰. A sa manière bien à lui, Chrysostome souligne l'aspect social de la liturgie, disant qu'il n'y a qu'un seul autel pour unir tous les fidèles, riches et pauvres, esclaves et hommes libres⁴¹.

Nous en arrivons maintenant à l'offertoire : l'autel est encensé et, cette fois, ce geste s'accompagne de paroles. Pendant la bénédiction de l'encens, on évoque l'archange saint Michel qui se tient à la droite de l'autel des parfums (Ap 8, 3-5), et cela nous rappelle que, dans l'Ancien Testament, il y avait deux autels : celui des parfums et celui des holocaustes. Les Pères ont trouvé dans les livres de Philon une riche source d'interprétations allégoriques : pour lui, l'autel des holocaustes représentait le monde des sens parce qu'il était visible et tangible, alors que l'autel des parfums représentait les idées transcendantes car il était caché dans la partie intérieure du temple⁴². Saint Thomas reprend ce thème et le complète⁴³, mais saint Grégoire intériorise cette distinction entre les deux autels qui, pour lui, représentent deux stades du repentir : le premier, le repentir par la crainte, et le second, le repentir par l'amour⁴⁴. Amalarius dit spécifiquement que notre autel actuel est préfiguré par l'autel des holocaustes, avec les différents sacrifices qui y étaient offerts, mais qu'il est adapté pour représenter l'autel des parfums lorsque nous chantons le *Sanctus* : *In præsentis officio altare nostrum præfiguratur ab altari holocausti, quo immolabantur victimæ pro peccato, pro regno, pro sanctuario, pro ludo, pro votis, pro spontaneis... Tempore quo hymnus ante passionem celebratur, altare nostrum aptatur altari Thymiamatum*⁴⁵. Il reprend ensuite le thème de saint Grégoire à propos des deux formes de repentir. Le psaume récité pendant l'encensement de l'autel évoque lui aussi ce thème du repentir et la nécessité d'avoir une conscience pure lorsque nous approchons du mystère central de notre foi.

Nous retrouvons ce même thème dans le psaume *Lavabo*, qui évoque la pureté et l'intégrité. Nous avons déjà vu que les Pères prêchaient la nécessité du repentir et de la conversion du cœur avant de s'approcher du redoutable autel. Lorsque, avant l'*Orate fratres*, le prêtre baise à nouveau l'autel, cela nous rappelle que celui-ci peut représenter le peuple, que le célébrant salue et à qui il demande de donner son accord au sacrifice. Il est intéressant de noter que, dans le rite romain, le célébrant va fréquemment se tourner vers le peuple et le saluer. Dans le dialogue de la Préface, bien que tous les

³⁷ SAINT CYPRIEN : *Opera omnia*, éd. S. Baluzi, Paris 1726, p. 53.

³⁸ SAINT GREGOIRE LE GRAND : I, 1427d ; II, 43c.

³⁹ Cité dans ROCK : *op. cit.* (note 16), I, 209.

⁴⁰ AMALARIUS : "De Officio missæ", in : *Speculum antiquæ devotionis circa missam*, éd. Johannes COCHLÆUS, Mayence 1549, p. 12.

⁴¹ SAINT JEAN CHRYSOSTOME : III, 753d.

⁴² PHILON D'ALEXANDRIE : *Opera omnia*, éd. Thos Mangey, Londres 1742, I, 378.

⁴³ SAINT THOMAS D'AQUIN : I, II, 102, ad 6.

⁴⁴ SAINT GREGOIRE LE GRAND : III (II) 321 a-b.

⁴⁵ AMALARIUS : *op. cit.*, pp. 30 et 38.

yeux soient tournés vers l'orient et que le prêtre n'ait donc pas besoin d'attirer l'attention des fidèles, il va appuyer ses mains à plat sur l'autel, comme nous l'avons déjà vu, en disant *Dominus vobiscum*.

Nous en venons maintenant au canon de la messe et là, notre attention est attirée sur deux des plus importantes significations de l'autel. Lorsqu'il dit *per Jesum Christum Dominum nostrum*, le prêtre baise l'autel, parce que celui-ci représente le Christ Lui-même. C'est l'icône première du Sauveur dans une église chrétienne : bien que la vénération accordée à l'autel s'inspire aussi d'autres raisons, la première et principale en est que l'autel est identifié au Christ - Et c'est d'ailleurs, évidemment, la raison pour laquelle l'autel devrait être orienté vers l'est, vers le Soleil de Justice qui va se lever, comme cela a été désormais bien établi par Klaus Gamber et d'autres, quoique, curieusement, Walafrid Strabo (808-849) dise que cela n'a aucune importance puisque Dieu est partout⁴⁶.

Dans un commentaire sur le dernier verset du *Miserere*, où il est question d'offrir des jeunes taureaux sur l'autel, saint Grégoire dit catégoriquement : «L'autel est le Fils de Dieu», ajoutant que le commandement de construire un autel sur la terre (Ex 20, 24) est un type de l'Incarnation. Cette identification est plus claire encore si nous pensons à un autel de pierre, puisque le Rocher, c'est le Christ : *Altare Dei Filius est, de quo ipse Dominus ait, altare de terra facietis mihi. Quid est enim aliud altare de terra facere, nisi de Dei Filii incarnatione non dubitare... Petra autem erat Christus. Ipse ergo est petra ad quem cogitationes nostras tenemus ; ipse altare, cujus clementiæ peccatorum victimas imponere præsumimus*⁴⁷. Saint Thomas reprend exactement la même interprétation⁴⁸, et c'est aussi, bien sûr, l'un des thèmes que prêchait saint Paul dans ses prédications ayant trait au Rocher d'où les Israélites avaient bu dans le désert. D'après le Talmud, ce rocher a en fait accompagné les Israélites dans le désert pour leur fournir une source d'eau permanente⁴⁹. Dans l'Ancien Testament, le Rocher est souvent identifié au Seigneur Lui-même, ce qui facilite d'autant plus la transition avec le Christ. Philon dit que le Rocher est la sagesse de Dieu et que, après avoir été abreuvé par le Rocher, le peuple est nourri de la manne, qui est le Logos, deux attributs que les Pères chrétiens rapportaient au Fils de Dieu⁵⁰. On peut donc concevoir l'autel comme une source ou fontaine de grâce et, par une transition naturelle de l'eau au feu, dire alors : «une flamme en jaillit comme jaillit l'eau d'une source»⁵¹.

Pour Chrysostome, la doctrine catholique essentielle de la messe est l'uvre non pas de l'homme mais de Jésus-Christ, et notre autel est identique au sacrifice du Christ. Il évite soigneusement de donner l'impression que c'est la table d'un repas ordinaire, même lorsqu'il parle de la Cène, car il identifie clairement ce repas pascal au sacrifice de notre Rédemption. Le sacrifice que le Christ a offert pendant cette pâque est identique à celui que nous offrons maintenant. Nous

⁴⁶ WALAFRID STRABO : “De Exordiis et Incrementis Rerum Ecclesiasticarum”, in : Cochlæus : *Speculum*, p. 71.

⁴⁷ SAINT GREGOIRE LE GRAND : III (II) 321 a-b.

⁴⁸ SAINT THOMAS D’AQUIN : III, 83, 4 ad 5.

⁴⁹ Cf. les auteurs qui, à propos de 1 Co 10, 4, se réfèrent au targum d'Onkelos et au Mishna Traktate *Tosefta Sukka*, III, 11, 12.

⁵⁰ PHILON D’ALEXANDRIE : I, 81-82, à propos de Dt 8,15.

⁵¹ SAINT JEAN CHRYSOSTOME : I, 500b.

prenons la place des apôtres ; et c'est Lui qui sanctifie et transsubstantie, si je puis ainsi traduire⁵². Dans son commentaire sur le curieux texte : «Là où est le corps, là s'assemble les aigles» (Mt 24, 28), saint Ambroise explique que le corps représente l'autel, et donc le corps du Christ sur l'autel, et que nous sommes les aigles, renouvelés par les fonts baptismaux où sont lavés nos péchés : *Forma corporis altare est, et Corpus Christi est in altari : aquilæ vos estis, renovatæ ablutione delicti*⁵³. Il reprend ce thème à plusieurs reprises, nous rappelant que l'autel n'est rien d'autre que la forme — le moule — du corps du Christ, et que, lorsque nous nous approchons de l'autel, c'est pour recevoir le corps du Christ : *Quid enim est altare, nisi forma corporis Christi ?... Ergo venisti ad altare, accepisti corpus Christi*. Saint Augustin ajoute que l'autel, ou ce qui vient de l'autel, est la parure de noce dont doit être revêtu même l'invité de la dernière heure⁵⁴.

C'est l'autel qui fait l'Eglise, le sacrifice qui fait l'autel. A plusieurs reprises, le rite romain identifie très explicitement l'autel au Christ, par exemple dans l'office de la dédicace du Latran : «L'autel, oint du saint chrême, pour représenter Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui est tout à la fois notre Autel, notre Victime et notre Prêtre» - ... *altare, quod chrismate delibutum, Domini nostri Jesu Christi, qui altare, hostia et sacerdos noster est*⁵⁵. Dans le rite de l'ordination des sous-diacres, le *Pontificale* dit que «l'Autel de la sainte Eglise est le Christ Lui-même». C'est aussi la raison pour laquelle, pendant le rite de consécration de l'autel, celui-ci est oint du saint chrême : c'est qu'il représente l'Oint, le *Christus*, le Fils de Dieu consacré prêtre, prophète et Roi par l'onction⁵⁶.

La dernière signification mystique de l'autel nous est révélée après la consécration, lorsque l'épiclese du canon romain dit : *Supplices te rogamus, omnipotens Deus, jube hæc perferri per manus sancti Angeli tui in sublime altare tuum, in conspectu divinæ majestatis tuæ : ut quotquot ex hæc altaris participatione sacrosanctum Filii tui Corpus et Sanguinem sumpserimus, omni benedictione cælesti et gratia repleamur*. Ici, l'autel physique qui est au centre de notre église est un type de l'autel céleste qui se dresse devant le trône de Dieu. Et voilà que nous pénétrons au cur du mystère : il n'y a qu'un seul autel chrétien, parce qu'il n'y a qu'un seul autel céleste, un seul type, une seule forme, dont chaque autel terrestre est une copie.

Nous retrouvons ici, manifestement, une influence platonicienne mais, naturellement, filtrée par Philon qui, on le sait, considérait que Platon avait tiré toutes ses idées du livre de la Genèse, la double création «du ciel et de la terre» représentant les deux mondes des idées et des sens⁵⁷. Dans la pensée juive, il était couramment admis qu'à tout ce qui existe sur la terre correspond une réalité parallèle dans le ciel, idée que l'on retrouve jusque dans le Nouveau Testament. Chaque autel individuel peut donc être considéré comme un parallèle de l'unique autel au ciel et, en conséquence, il n'y a qu'un seul autel, tout comme il n'y a qu'une seule Eglise et un seul sacrifice. Nous qui

⁵² SAINT JEAN CHRYSOSTOME : VII, 789a, *In Matth.* 26,35.

⁵³ SAINT AMBROISE : *Opera omnia*, Paris 1686-1690, vol. II, 366 et 374.

⁵⁴ SAINT AUGUSTIN : V, 342.

⁵⁵ Office du 9 novembre, 2e nocturne, 4e leçon ; on trouvera ces références et d'autres encore dans WEBB : *op. cit.* (note 15), p. 19.

⁵⁶ SAINT THOMAS D'AQUIN : III, 83, 3 ad 2.

⁵⁷ PHILON D'ALEXANDRIE : I, 30-31.

sommes habitués à la théorie de la relativité, cela nous est plus compréhensible que cela ne pouvait l'être aux temps anciens. S'approcher d'un autel terrestre, c'est s'avancer vers un pont entre le ciel et la terre ; toucher l'autel, c'est toucher son homologue réel au ciel. Chaque pierre d'autel occupe en réalité le même point de l'espace et du temps. Aussi ne faut-il pas s'étonner que, pour Chrysostome, l'autel fût «redoutable» car, en nous approchant de l'autel, nous nous approchons du trône du Très-Haut Lui-même, et du centre même de la création.

Et pourtant, nous pouvons toucher de nos mains ce que les séraphins ne peuvent toucher qu'avec des pincettes ! Car l'autel que vit Isaïe, et sur lequel fut pris le charbon qui fut porté à ses lèvres, est un type de notre autel, comme le dit Chrysostome. Saint Augustin fait la même remarque : indignes que nous sommes, nous osons toucher ce qui est l'antitype terrestre de l'autel même de Dieu : *Est caeleste altare, et non amplectitur illud altare, nisi qui lavat manus in innocentibus. Nam multi altare hoc tangunt indigni, et tolerat Deus pati injuriam ad tempus sacramenta sua*⁵⁸. Une fois encore, cela nous rappelle à quel point, nous les prêtres, nous sommes indignes de nous tenir en ce lieu et que, pendant la messe, il nous faut souvent nous recueillir et nous abandonner à la merci de Dieu, de crainte que le simple fait de toucher cette pierre sacrée ne suffise à nous foudroyer, comme Uzza fut frappé parce qu'il avait touché l'Arche !

⁵⁸ SAINT AUGUSTIN : IV 275b, à propos du psaume 25 ; cf. aussi un passage très semblable p. 275b à propos du psaume 42.